

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES
FRANÇAISES

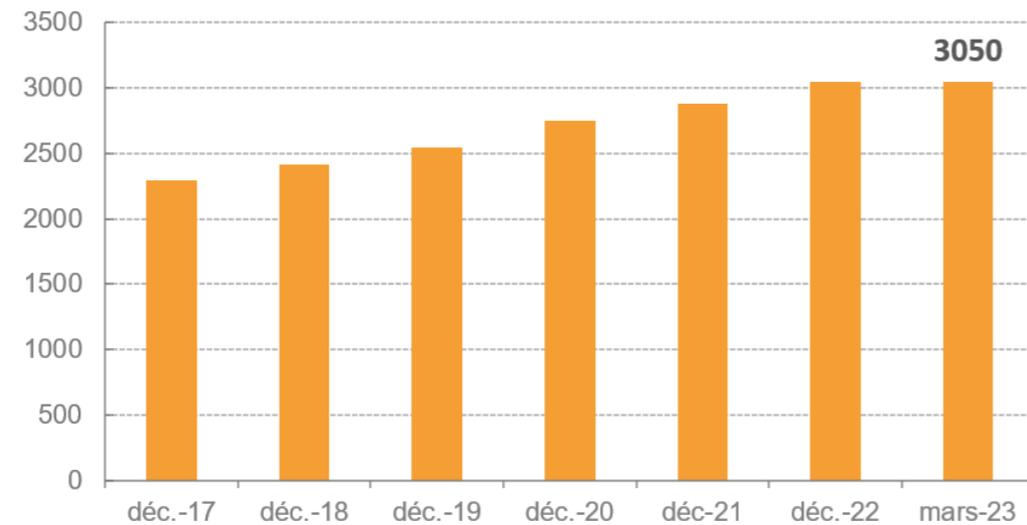
Études économiques

Mai 2023

CHIFFRES-CLÉS

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



+ 5,2%
Taux de croissance
annuel des crédits
à l'économie à fin
mars 2023

Source : Banque de France

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		
	Mars 2023	Jan. 2023	Fév. 2023	Mars 2023
Total	1.331	6,8	6,9	6,4
Investissement	926	7,6	7,3	7,2
Trésorerie	335	4,6	5,7	4,0
Autres	69	7,0	7,8	7,8

Comparaison européenne: La croissance de l'encours des crédits aux entreprises en France (+6,4% en mars) demeure bien plus élevée que celle de la zone euro (+4,5%), soutenue par des taux plus favorables (taux moyen de **3,90%** en France en mars contre **4,60%** en zone euro appliqué aux PME)

Sources: Banque de France et BCE

ILS L'ONT DIT

« Je tiens à remercier une nouvelle fois les banques françaises pour leur engagement depuis le premier jour de cette crise pour soutenir notre économie et soutenir nos PME. »

Bruno Le Maire,

*Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Discours de présentation des prêts participatifs Relance et des obligations Relance, 4 mars 2021*

« Le secteur bancaire a bien résisté à la crise et a assuré une fourniture abondante de crédits à l'économie. »

*Déclarations du FMI à l'issue de son rapport sur la France
(article IV), Novembre 2021*

« L'année 2021 a été marquée par une reprise économique vigoureuse, soutenue par les mesures prises par les pouvoirs publics et les banques centrales.

Dans ce contexte porteur, les banques françaises ont continué à assumer pleinement leur rôle de financement de l'économie ; le marché du crédit restant dynamique.

Au 31 décembre 2021, les ménages et les sociétés non financières sont les principaux bénéficiaires de l'augmentation du financement à l'économie française par les banques françaises. »

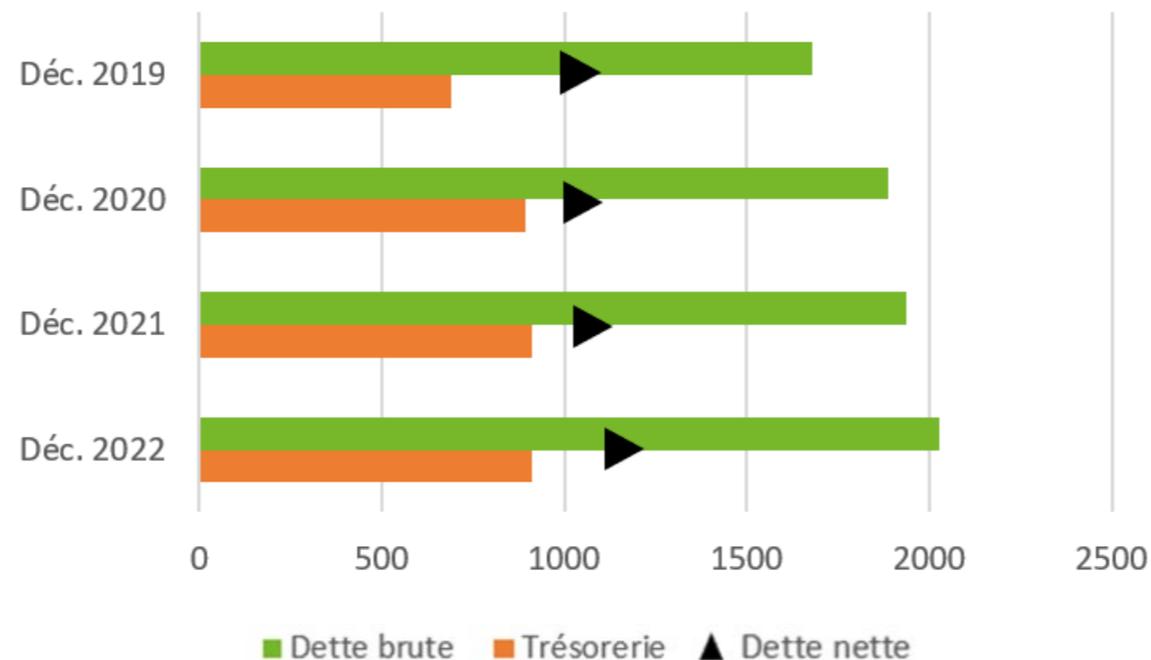
Synthèse générale du rapport de l'ACPR sur le marché français de la banque et de l'assurance en 2021, Octobre 2022

LES ENTREPRISES ONT BIEN RÉSISTÉ À LA CRISE SANITAIRE, MAITRISANT NOTAMMENT LEUR ENDETTEMENT BANCAIRE NET

- Entre décembre 2019 et décembre 2021, l'encours de dette nette des entreprises n'a que très peu progressé (+40 Mds€, à 1.026 Mds€). L'augmentation en 2022 (+80 Mds€ portant l'encours à 1.112 Mds€) s'explique très largement par un accroissement de la dette brute (+85 Mds€) – porté par le dynamisme des crédits bancaires notamment d'investissement – le flux de trésorerie étant quant à lui très légèrement positif sur l'année (+5 Mds€).

Trésorerie, dette brute et dette nette des sociétés non financières (en milliards d'euros)

Source : Banque de France

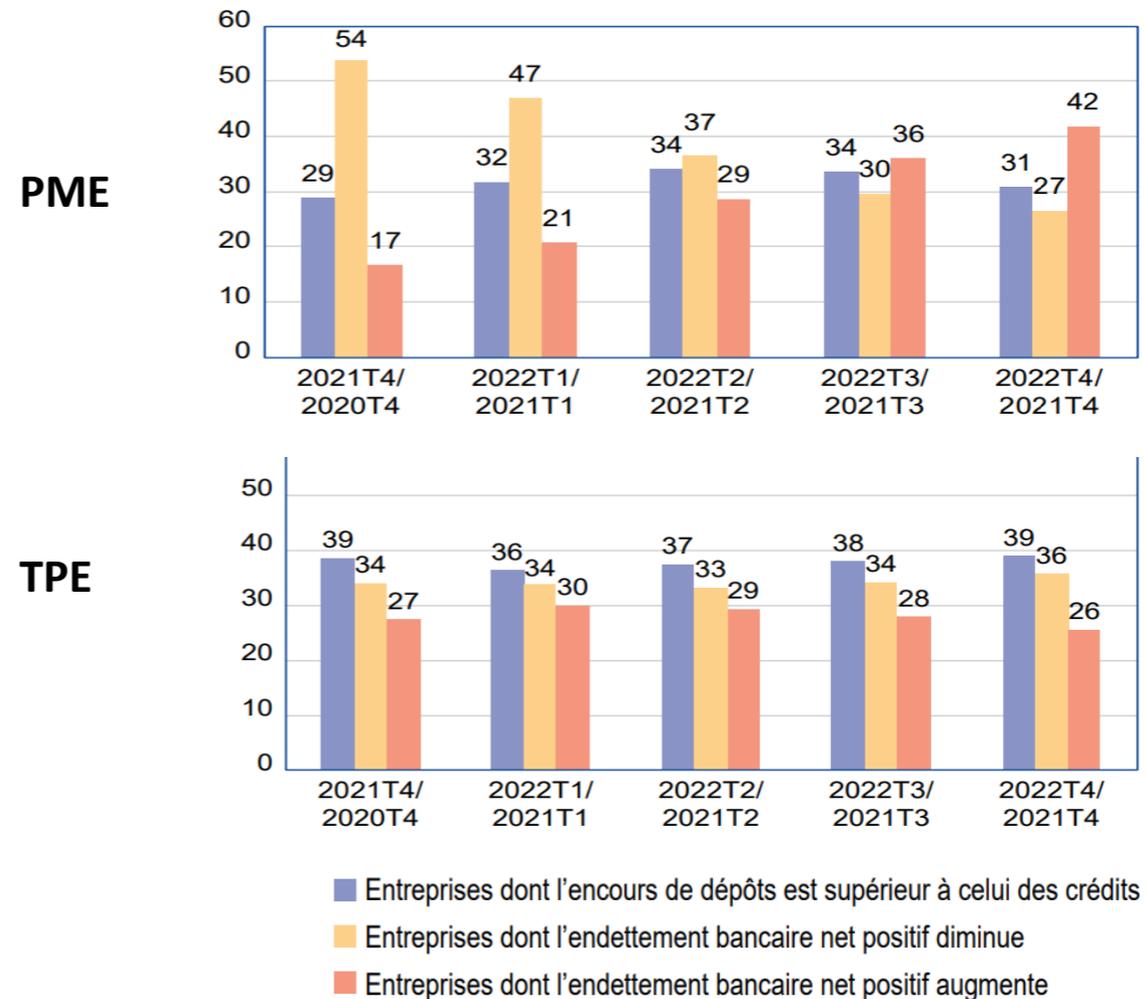


LES ENTREPRISES ONT BIEN RÉSISTÉ À LA CRISE SANITAIRE, MAITRISANT NOTAMMENT LEUR ENDETTEMENT BANCAIRE NET

- Les données granulaires de la Banque de France montrent que **la part des entreprises**, qu'elles soient des TPE ou des PME, **avec une situation financière évoluant favorablement** (dépôts supérieurs aux crédits ou endettement bancaire net positif en baisse ou stable sur un an) **reste majoritaire**.
- D'une part, la proportion de TPE et de PME dont les dépôts excèdent les crédits reste très importante (environ 40% des TPE et près d'une PME sur trois – cf. graphique).
- D'autre part, au sein des entreprises dont l'endettement bancaire net positif augmente (barres rouges orangées du graphique), la proportion de celles ayant des dépôts en baisse et des crédits en hausse – au cours des douze derniers mois – tend à se réduire depuis mi-2022 (pour s'établir à 8% des TPE et à 4% des PME à fin 2022).

Répartition de la population des entreprises en fonction de l'évolution de leur endettement bancaire net

Source : Banque de France

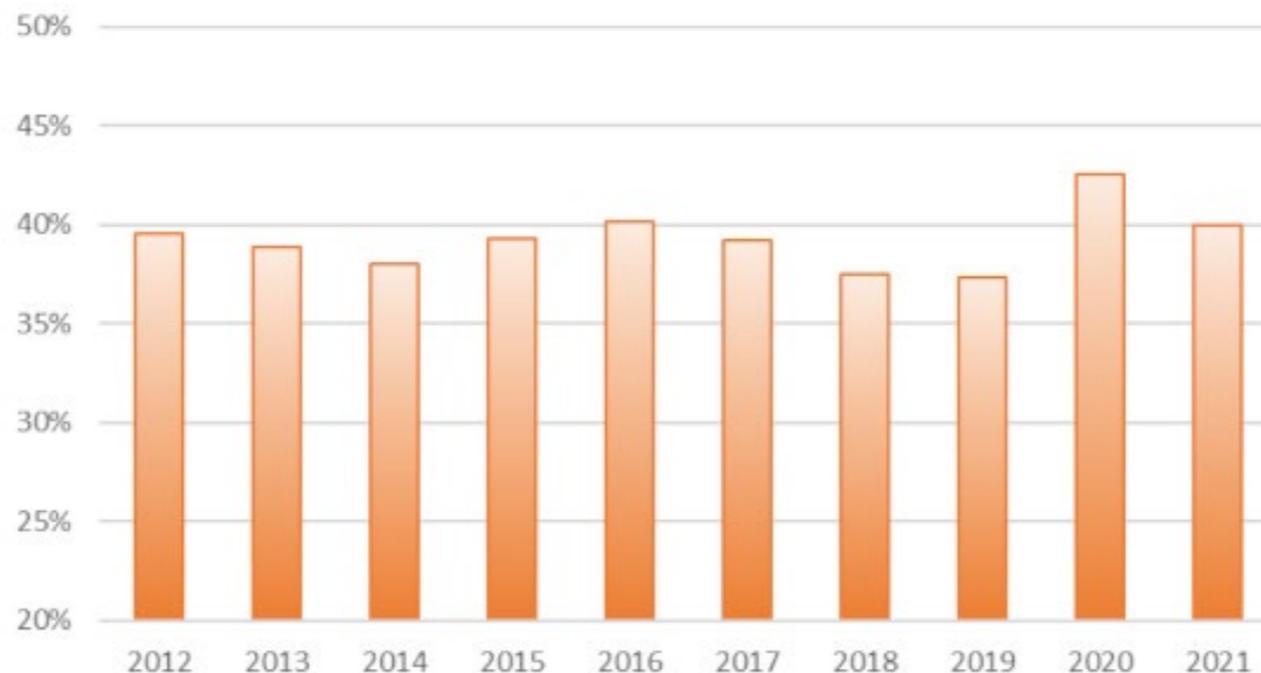


LES ENTREPRISES ONT BIEN RÉSISTÉ À LA CRISE SANITAIRE, MAITRISANT NOTAMMENT LEUR ENDETTEMENT BANCAIRE NET

- Le graphique ci-dessous présente l'évolution **de la part des PME les moins bien cotées**, à savoir de 5+ (capacité à honorer ses engagements « assez faible ») à 9 (capacité « compromise »), **dans l'ensemble des PME cotées par la Banque de France**.
- Après un léger sursaut à 42% fin 2020, **cette part retombe à 40% dès la fin 2021**, un niveau proche de la **moyenne de 2012-2019 (39%)**. La crise sanitaire n'a ainsi pas bouleversé la capacité de remboursement des PME.

Part des PME cotées 5+ à 9 dans l'ensemble des PME cotées Banque de France

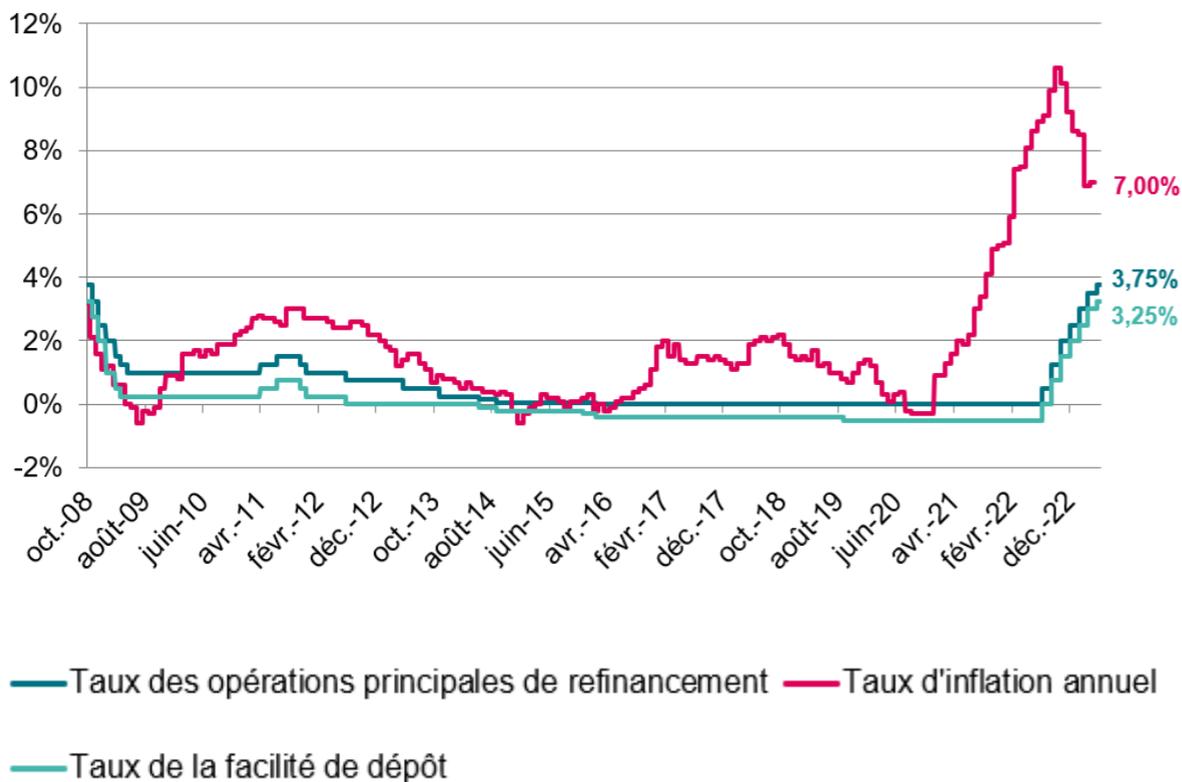
Source : Banque de France



D'UNE CRISE À L'AUTRE: LA REMONTÉE DES TAUX DIRECTEURS DE LA BCE, POUR FAIRE FACE À L'INFLATION, PÈSE SUR LA DEMANDE DE CRÉDITS DES ENTREPRISES

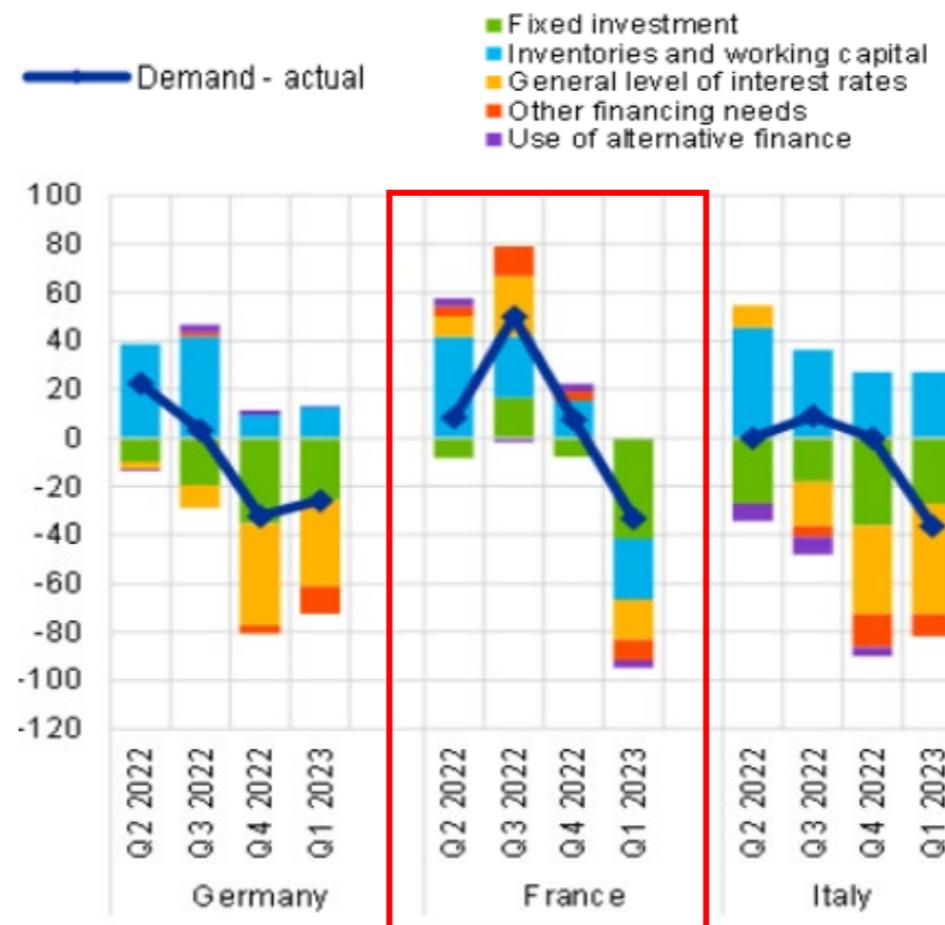
Taux d'inflation annuel dans la zone euro (à fin avril) et principaux taux directeurs de la BCE (à fin mai)

Sources : Eurostat et BCE



Variation de la demande nette de prêts aux entreprises¹

Sources : BCE, Bank Lending Survey, Avril 2023



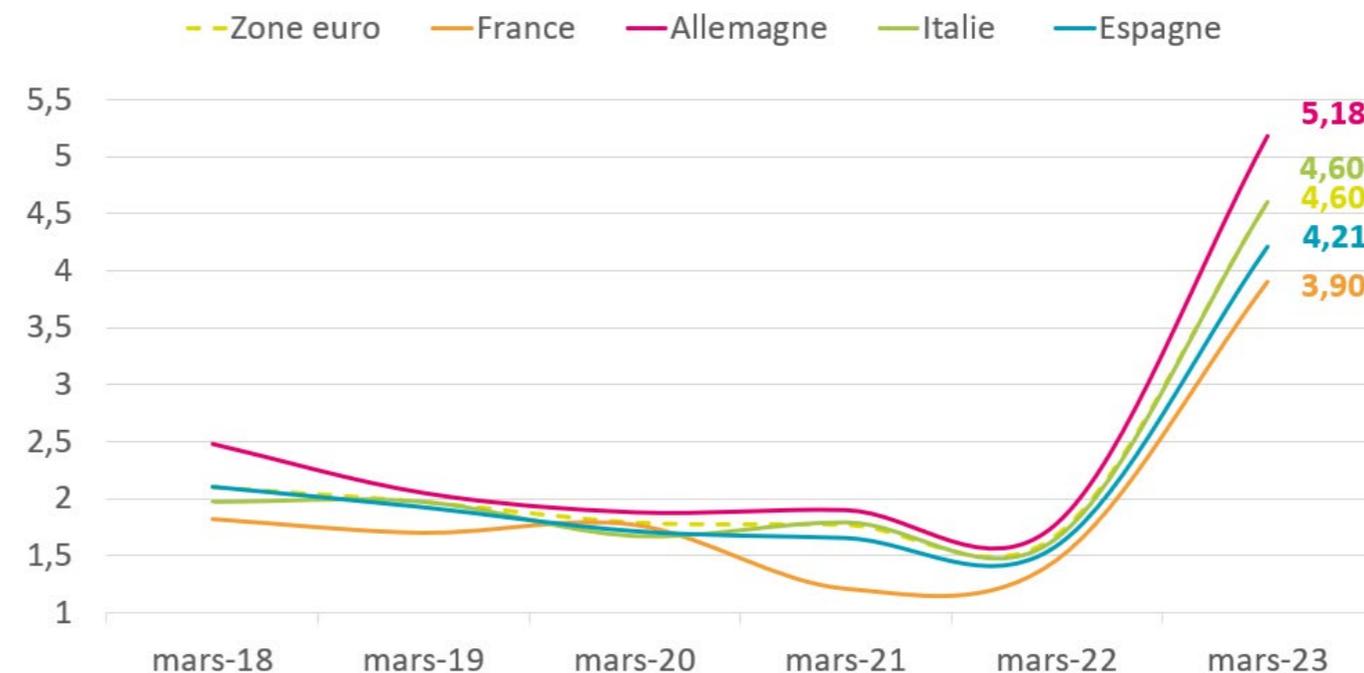
¹Pourcentages nets de banques signalant une augmentation de la demande

LES TAUX D'INTÉRÊT PRATIQUÉS AUX ENTREPRISES EN FRANCE DEMEURENT TOUJOURS INFÉRIEURS À LA MOYENNE DE LA ZONE EURO

Taux moyen de 3,90% en France contre 4,60% en zone euro appliqué aux PME à fin mars 2023¹

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en %)

Source : BCE



¹Source: BCE, taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an

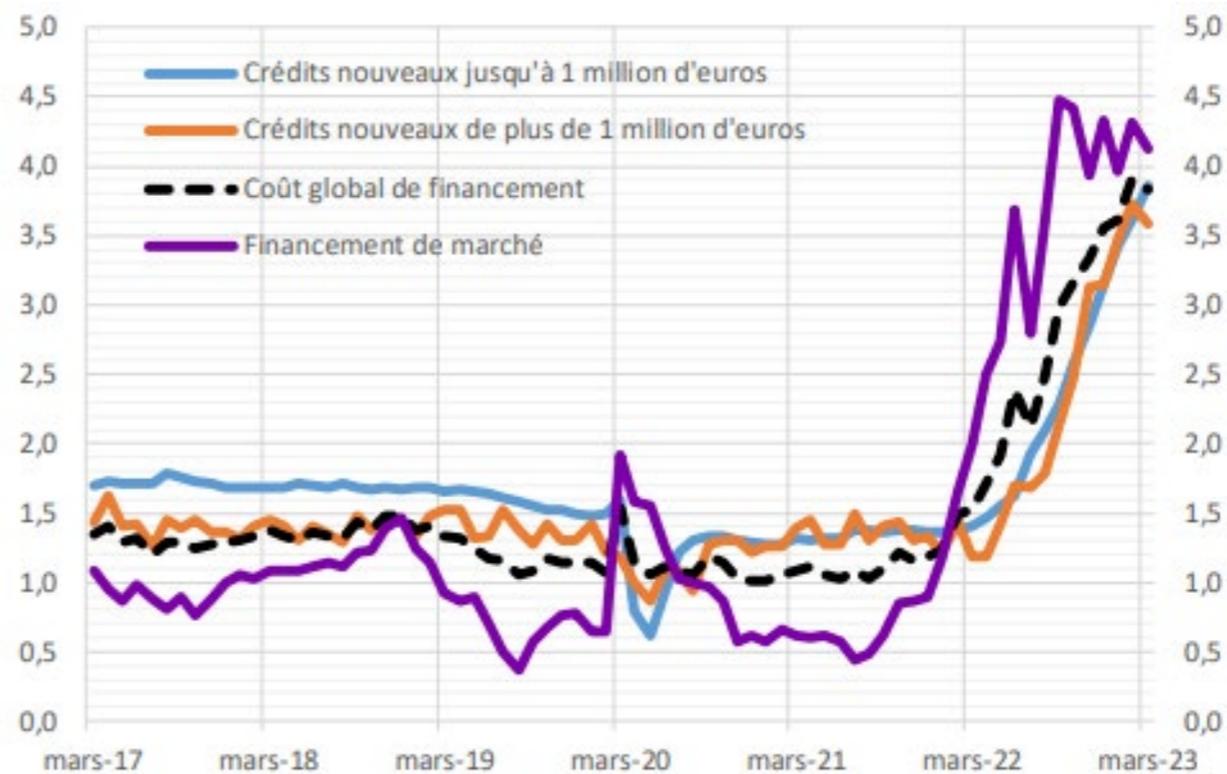
LE COÛT DU CRÉDIT BANCAIRE EST PLUS CONTENU QUE CELUI DU FINANCEMENT OBLIGATAIRE

- La remontée des taux de marché se répercute directement sur le coût des financements obligataires alors que les crédits bancaires bénéficient d'une certaine inertie
- Le coût moyen des financements de marché des entreprises françaises s'élève à **4,13%** au mois de mars alors que celui des crédits bancaires s'établit à **3,68%**

Source: Banque de France

Coût moyen des financements des entreprises françaises (en %)

Source : Banque de France



DANS CES CONDITIONS, LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE RESTE L'UNE DES PLUS DYNAMIQUES DE LA ZONE EURO

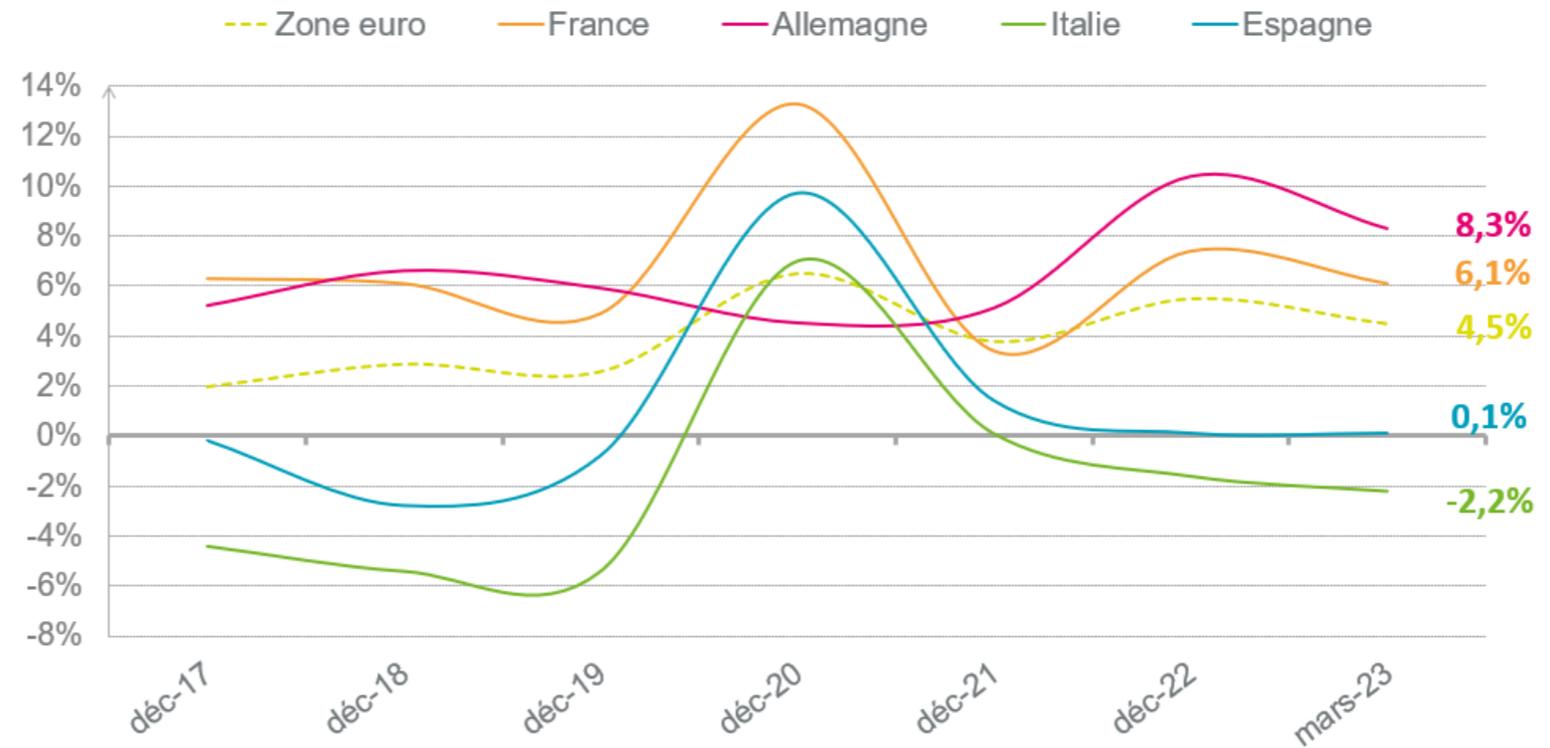
1.331

milliards d'euros de crédits aux entreprises à fin mars 2023, soit une hausse de 63% sur 10 ans¹

Contrairement à la plupart des autres pays de la zone euro, la France n'a pas connu de *credit crunch* ces dix dernières années

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en Europe

Source : BCE



¹Source : Banque de France

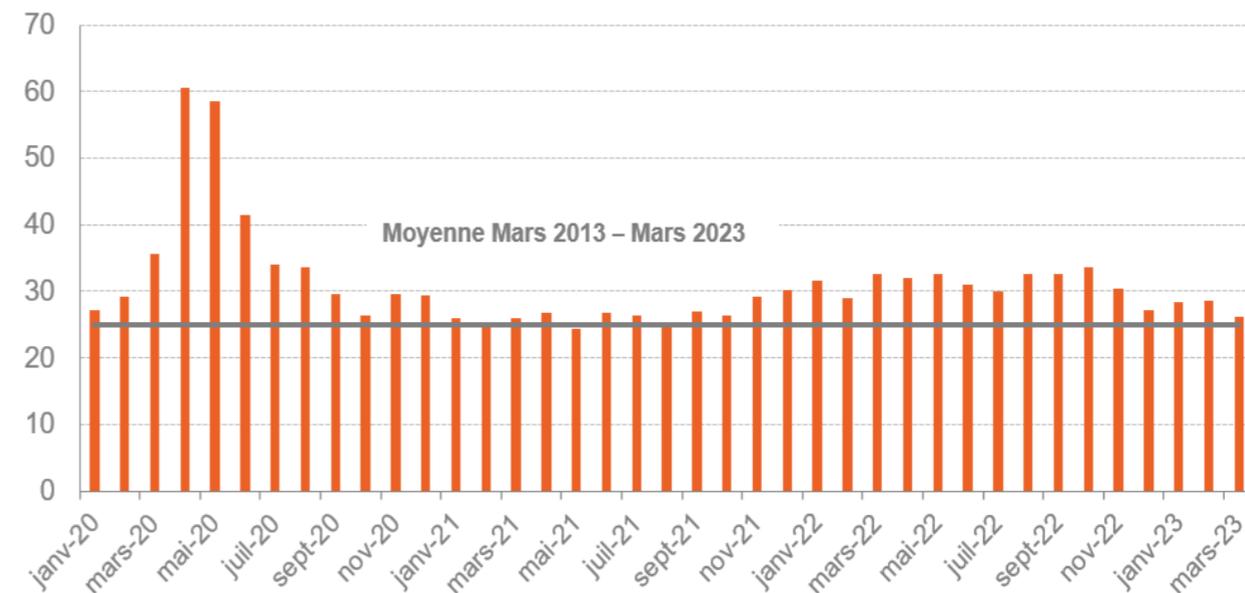
APRÈS UNE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE DUE AUX PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- **26 milliards d'euros** de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises en mars 2023, soit:
 - ✓ **0,8 milliard d'euros** mobilisés chaque jour
 - ✓ **35 millions d'euros** mobilisés chaque heure vers les entreprises
- Sur l'ensemble de l'année 2022, **373 milliards d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises ont été accordés (après **322 milliards d'euros** en 2021 et **437 milliards d'euros** en 2020)

Source: Banque de France

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



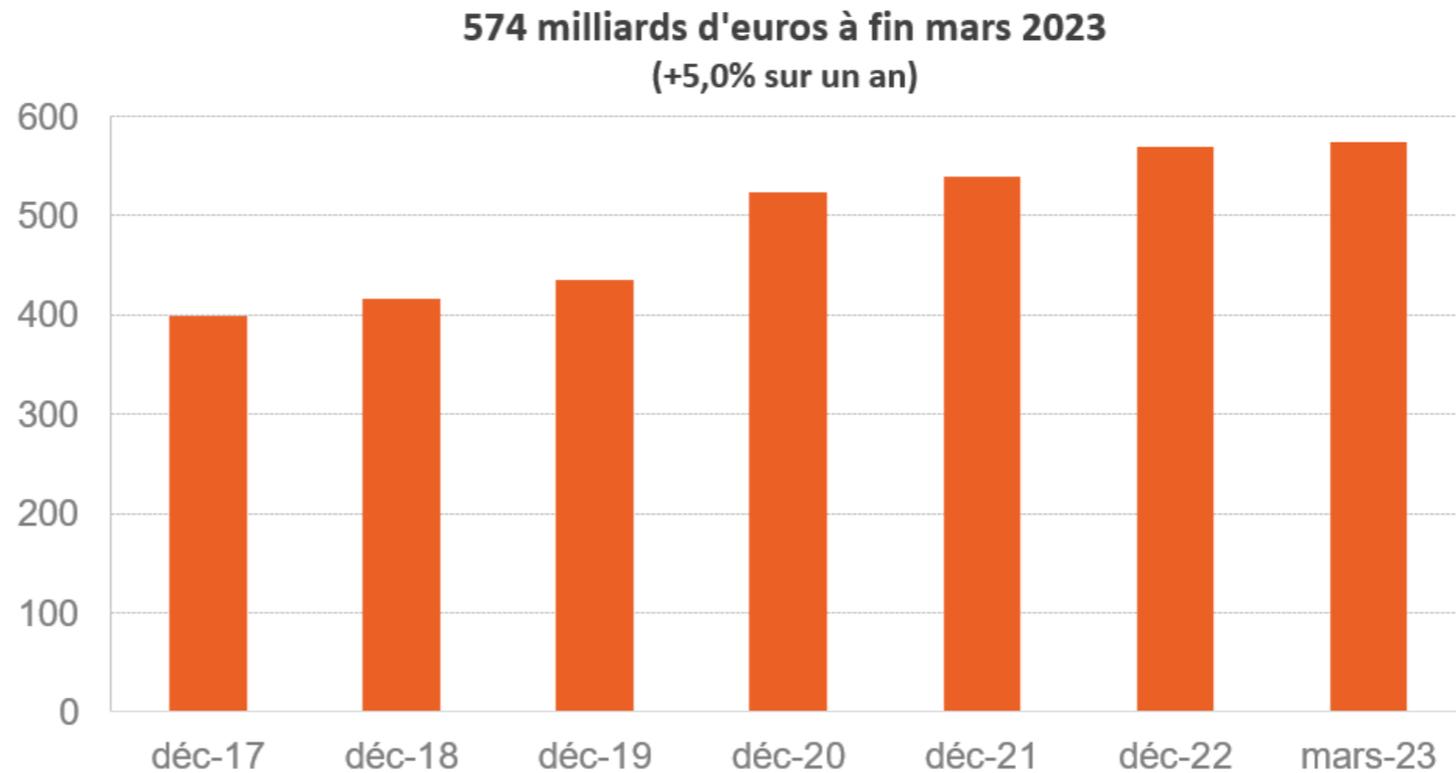
PRÈS D'1,3 MILLION DE PME SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

Plus de la moitié
des crédits aux
entreprises vont
aux PME¹

¹Banque de France, à fin mars 2023, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France

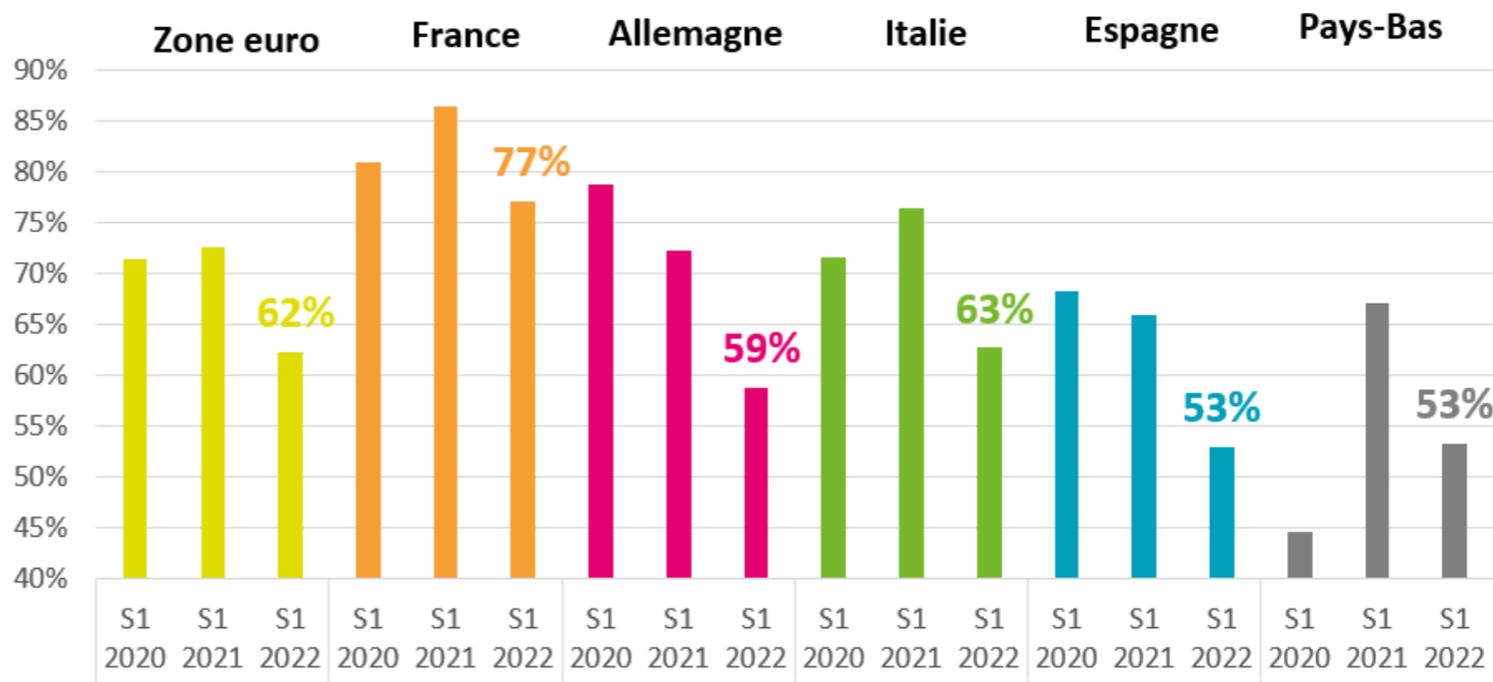


LES PME CONTINUENT D'ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

Les PME ont un bien meilleur accès au crédit en France qu'en zone euro

Taux d'obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro¹
(en pourcentage des PME répondantes)

Source : BCE, enquête SAFE

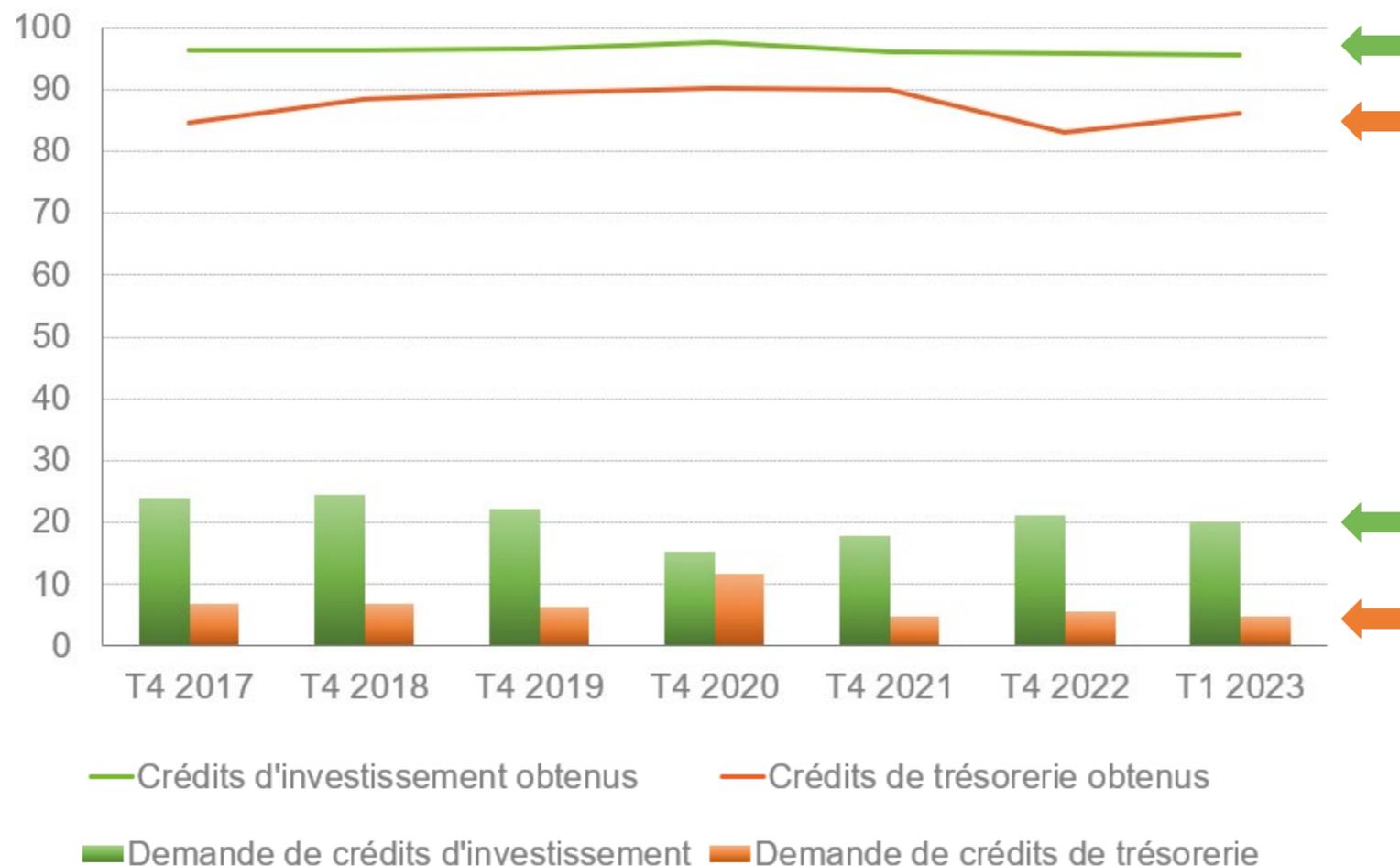


¹Note de lecture : 77% des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé au 1^{er} semestre 2022 (vs. 62% en zone euro)

LES PME CONTINUENT D'ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

Demande et accès¹ des PME au crédit en France (en pourcentage des entreprises)

Source : Banque de France



96% des PME ont eu une réponse positive à leur demande de crédit d'investissement au 1^{er} trimestre 2023

86% des PME ont obtenu le crédit de trésorerie souhaité

20% des PME ont demandé un crédit d'investissement au 4^{ème} trimestre 2022

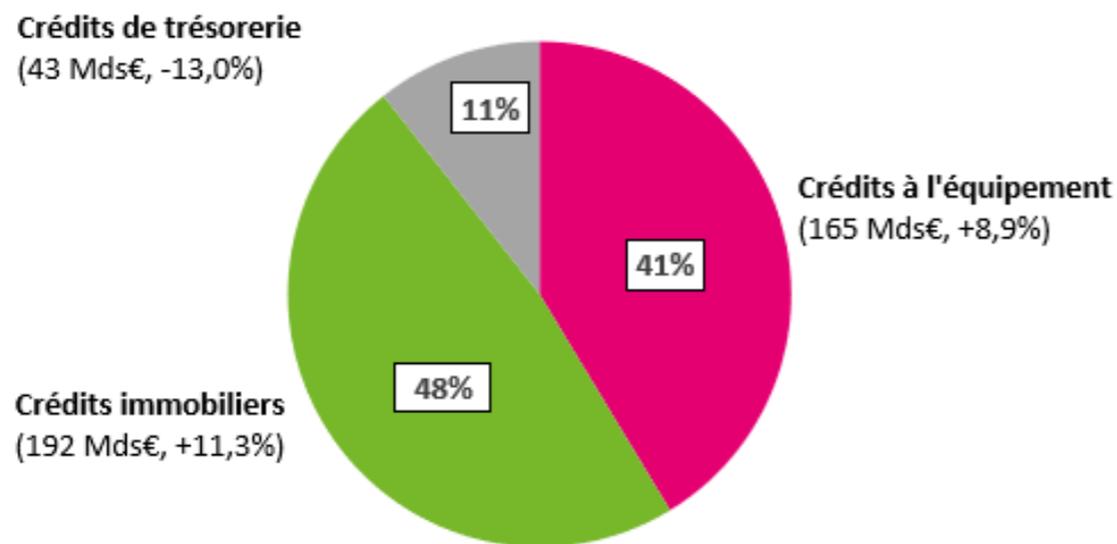
5% des PME ont demandé un crédit de trésorerie

¹Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%

LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

**Crédits aux TPE: répartition par type de crédits
(entre parenthèses, encours au 4^{ème} trimestre 2022
et taux de croissance annuel)**

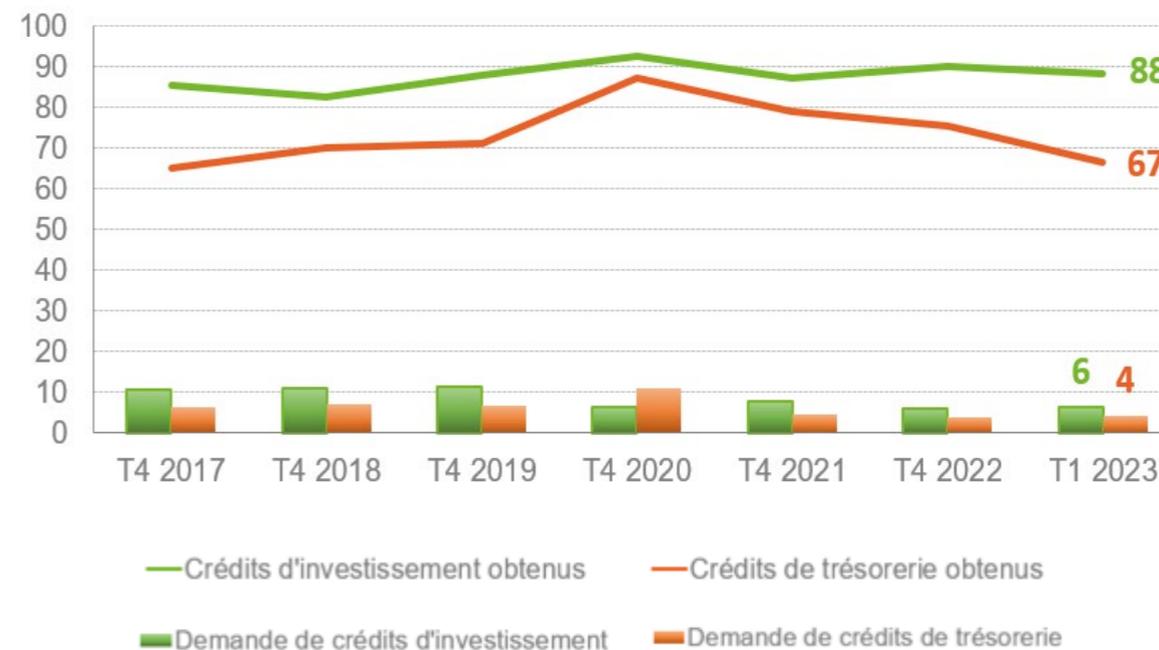
Source : Banque de France



**Crédits totaux: 400 Mds€ au T4 2022,
+7,2% sur un an**

**Demande et accès¹ des TPE au crédit en France
(en pourcentage des entreprises)**

Source : Banque de France



¹Note de lecture : 88% des TPE ont obtenu le crédit d'investissement demandé au 1^{er} trimestre 2023 et 67% le crédit de trésorerie souhaité. 6% des TPE ont sollicité un crédit d'investissement et 4% un crédit de trésorerie

FOCUS SUR LE PGE

LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Depuis mi-avril, le PGE « Résilience » vient en soutien des entreprises affectées économiquement par la guerre en Ukraine.
- A fin janvier 2023, ce sont **685.000 entreprises** pour **143,8 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE, distribué pour l'essentiel au 2^{ème} trimestre 2020.

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux,
Président du Medef
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020

« Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

Nicolas Dufourcq,
Directeur général de Bpifrance
Interview à Europe 1, 7 février 2022

« Les entreprises interrogées par la Cour ont souligné le climat de coopération qui a marqué les échanges avec les banques et la fluidité du processus de demande. »

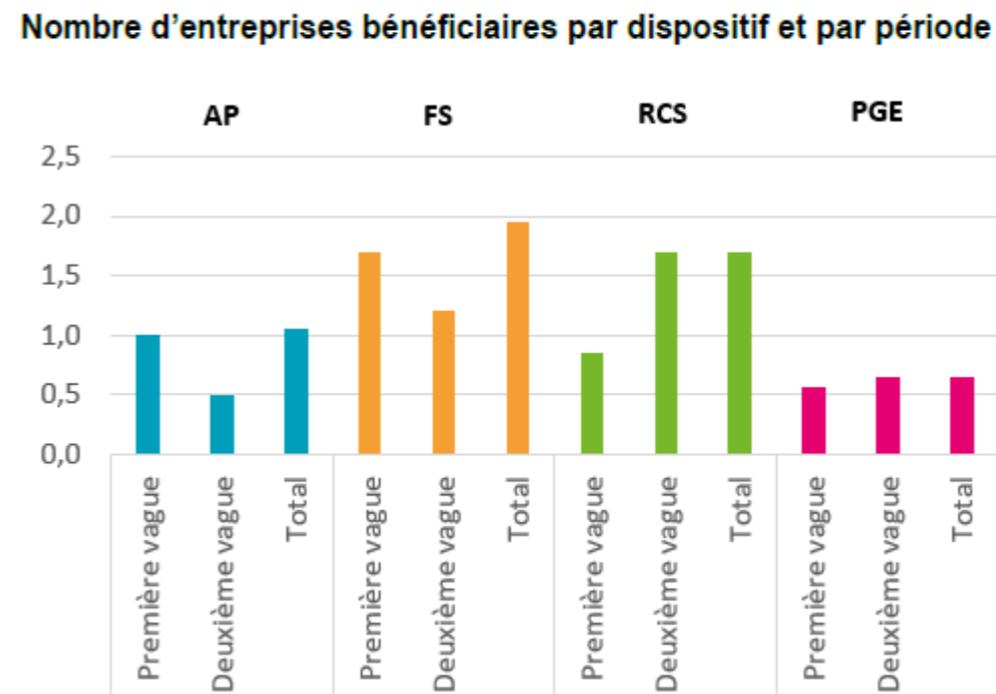
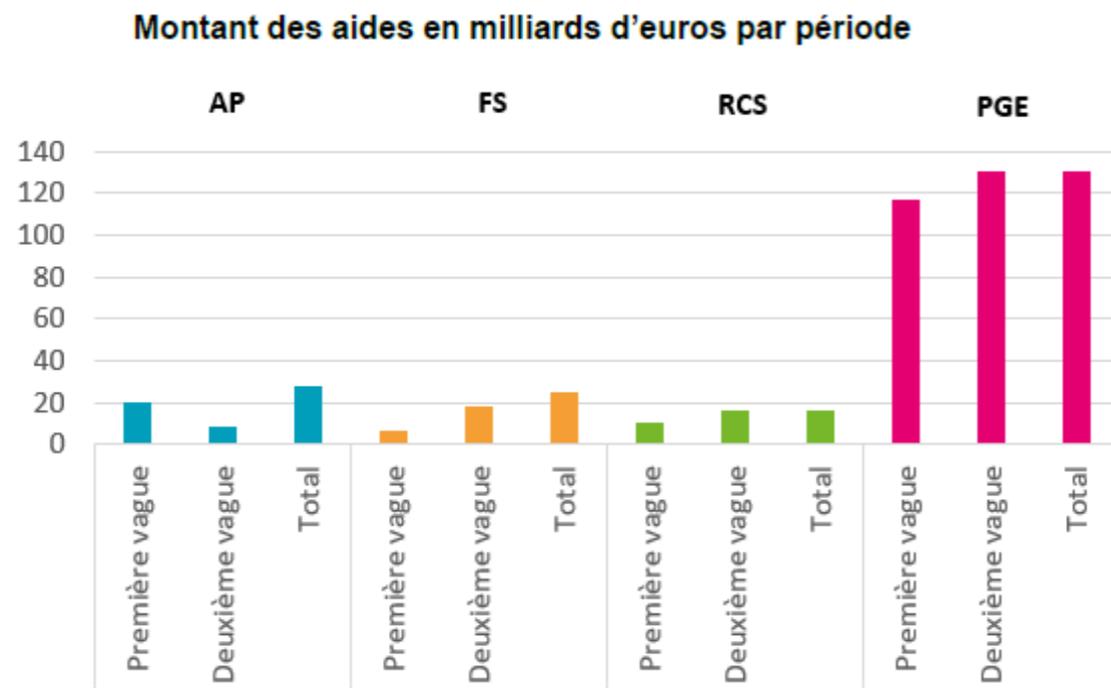
Extrait du rapport public thématique de la Cour des comptes sur les PGE, Juillet 2022

LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021

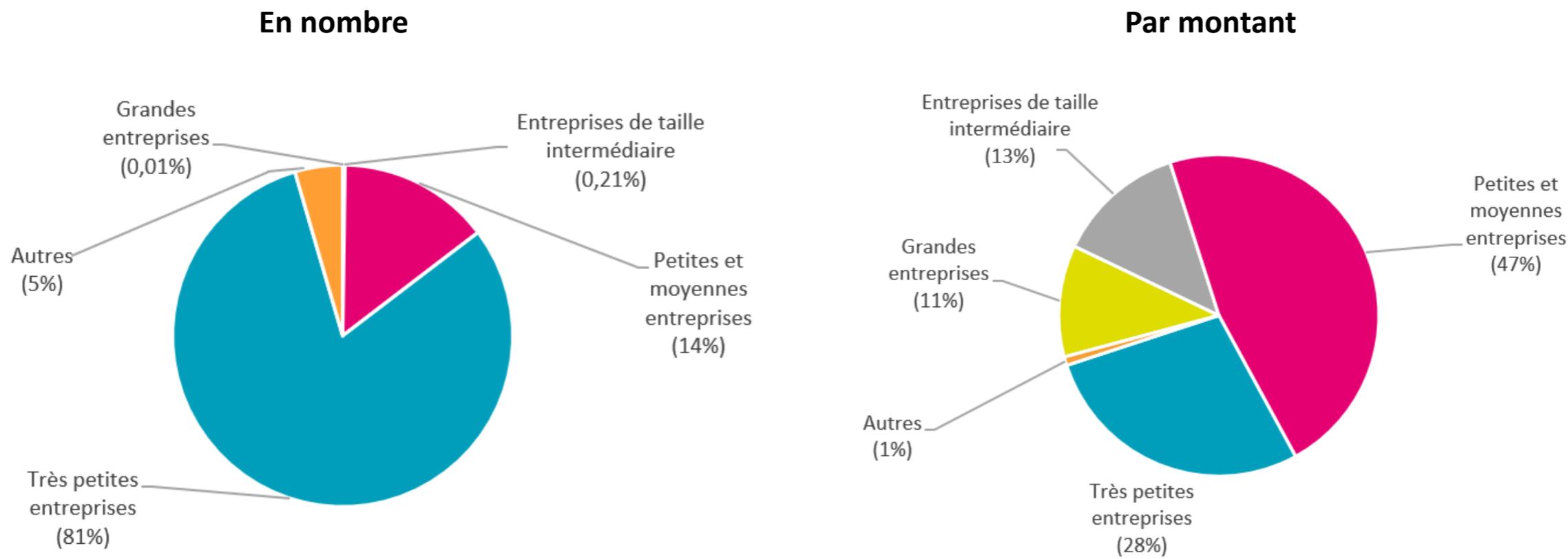


LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

Répartition des PGE par taille d'entreprises au 31 janvier 2023

Source : Ministère de l'Économie et des Finances



LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 31 janvier 2023 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

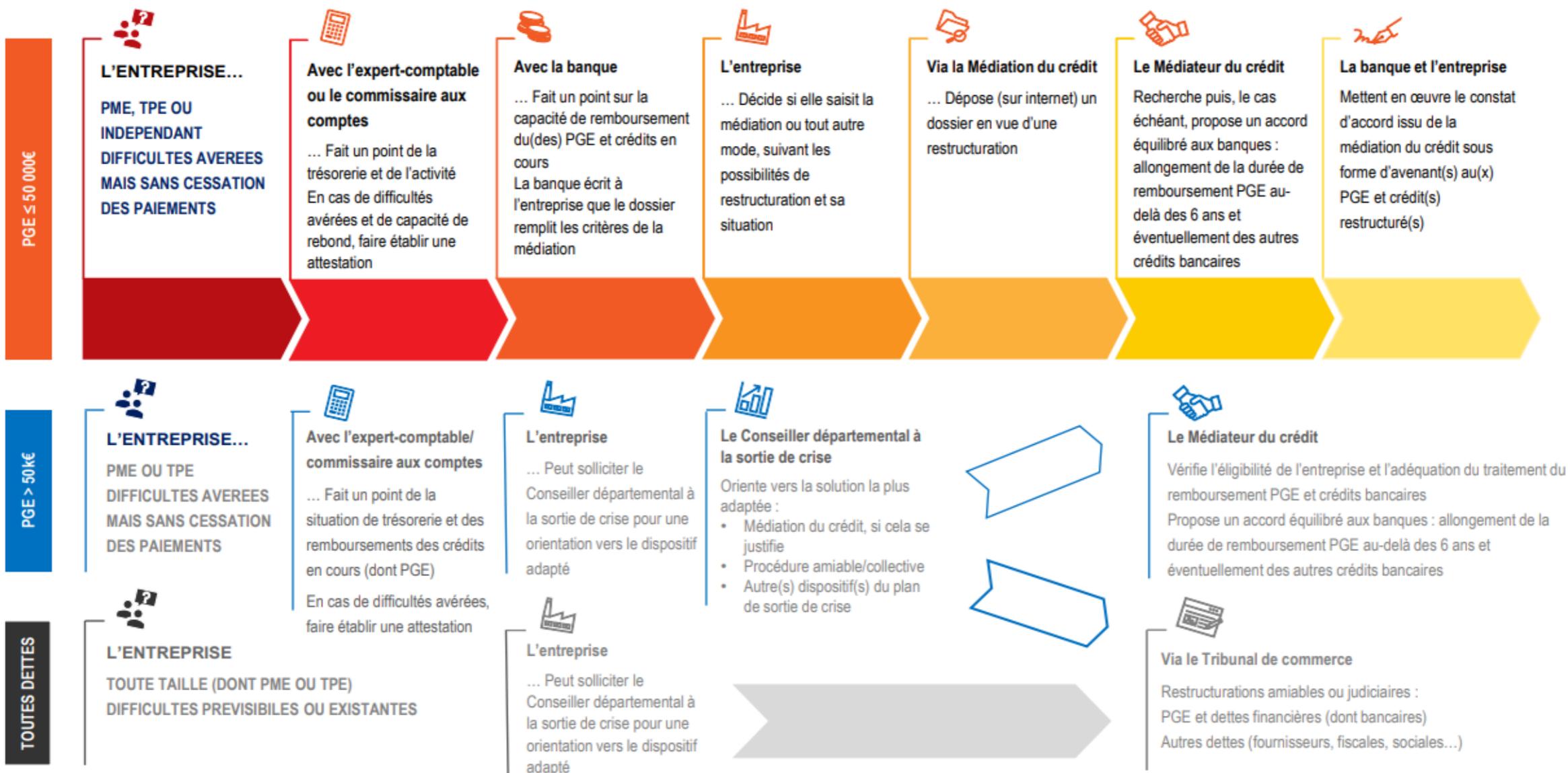
Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PÊCHE	24 488	3,57%	1,87	1,30%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	265	0,04%	0,19	0,13%
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	48 807	7,12%	18,43	12,82%
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	230	0,03%	0,18	0,12%
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTION	1 417	0,21%	0,51	0,35%
CONSTRUCTION	89 428	13,05%	12,14	8,44%
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	150 831	22,01%	32,76	22,78%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	22 658	3,31%	5,36	3,73%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	98 309	14,34%	10,48	7,29%
INFORMATION ET COMMUNICATION	17 521	2,56%	4,83	3,36%
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	11 192	1,63%	25,58	17,79%
ACTIVITES IMMOBILIERES	16 226	2,37%	1,76	1,22%
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	65 434	9,55%	15,84	11,01%
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	24 865	3,63%	5,50	3,82%
ADMINISTRATION PUBLIQUE	29	0,00%	0,01	0,01%
ENSEIGNEMENT	12 938	1,89%	1,20	0,84%
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	47 608	6,95%	3,27	2,27%
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	14 132	2,06%	2,45	1,71%
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	38 845	5,67%	1,46	1,02%
ACTIVITES DES MENAGES EN TANT QUEMPLLOYEURS	4	0,00%	0,00	0,00%
ACTIVITES EXTRA-TERRITORIALES	2	0,00%	0,00	0,00%
APE NON RENSEIGNE	124	0,02%	0,01	0,00%
Totaux	685 353	100,00%	143,823	100,00%

LA QUASI-TOTALITÉ DES ENTREPRISES ONT COMMENCÉ À REMBOURSER LEUR PGE

- Avec une année de différé et la possibilité de décaler d'une année supplémentaire l'amortissement du capital, les remboursements des PGE ont, pour la plus grande partie, été bien entamé (10 mois de remboursement ou + en majorité), sans difficulté notable au plan macro-économique ou par secteur d'entreprises.
- A la fin de l'année 2022, **35%** du montant des PGE de PME/TPE/ETI était remboursé (plus de la moitié pour les GE). Cela représente plus de **45 Mds€**.
- Près de **2 Mds€** de PGE sont remboursés chaque mois.
- **3/4** des PGE sont remboursés selon les solutions donnant la plus grande souplesse de remboursement (5 ans ou 4 ans + année supplémentaire de décalage du remboursement du capital).
- **18%** des TPE/PME estiment qu'elles auront fini de rembourser leur PGE fin 2023.

Sources : Banque de France et BPI – Conseil national à la sortie de crise

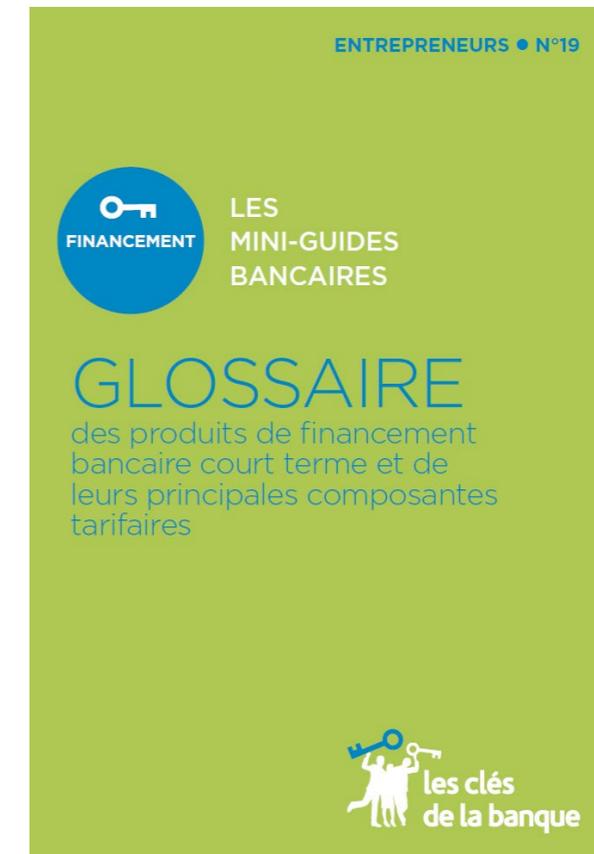
EN CAS DE DIFFICULTÉS, DES OPTIONS EXISTENT POUR RESTRUCTURER LE PGE



RELATIONS TPE-PME / BANQUES

TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :
« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Dans son rapport de mai 2021 sur l'accès des TPE/PME aux services bancaires, **l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) a souligné l'engagement des banques françaises, leur accompagnement des entrepreneurs et des TPE, et l'intérêt de leur approche personnalisée.**
- **En juillet 2021, la FBF a invité ses adhérents à mettre en place une médiation bancaire pour leurs clients professionnels.**

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, 7 mai 2021

« La faisabilité et les conditions de mise en place d'une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels ont fait l'objet de propositions de la FBF, favorablement accueillies par l'Observatoire lors de sa séance du 1^{er} juillet. »

Communiqué de presse de l'OFE, 20 juillet 2021

PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises (OFE), Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfetures, comités de suivi de la relance, Banque de France...

- **Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :**

- Programme d'éducation financière dédié avec les [clés de la banque entrepreneurs](#) contenant des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger (comment créer son entreprise, se financer, gérer sa trésorerie...)

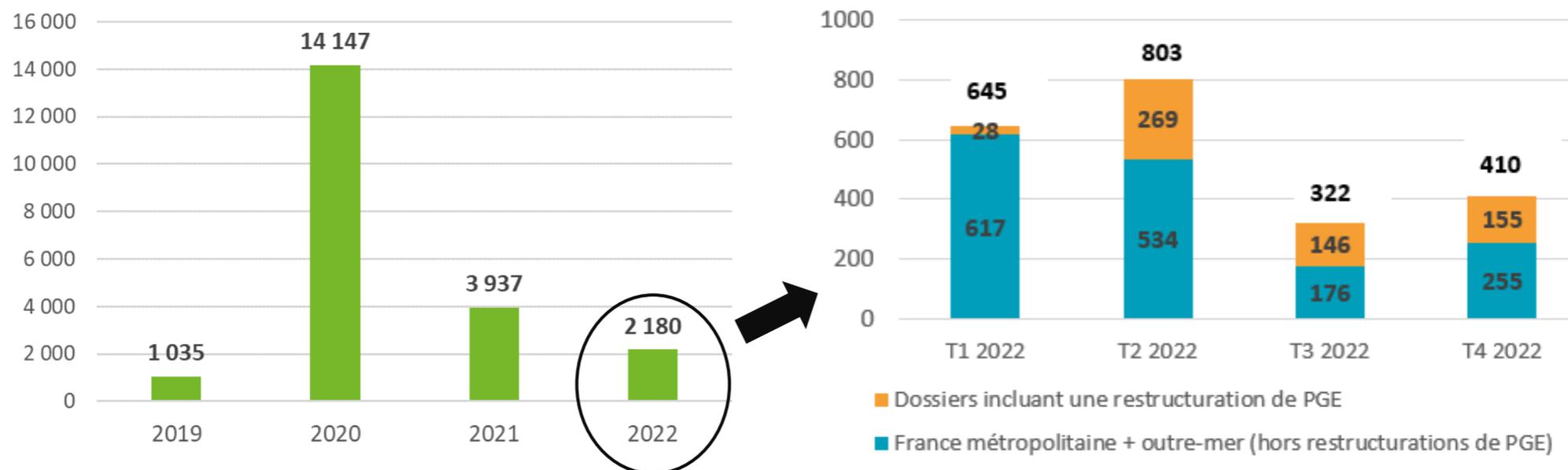
- Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement

LES RECOURS À LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES RECULENT EN 2022 DANS UN CONTEXTE DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

- En 2022, la médiation du crédit aux entreprises a été saisie de **2.180 demandes**, ce qui traduit un recul de **45%** par rapport à 2021. Après des saisines encore élevées au 1^{er} semestre 2022, les demandes de médiation se sont réduites au 2nd semestre, revenant à des niveaux équivalents à ceux observés avant la crise de la Covid-19.
- Au cours de cette année, le champ d'intervention de la médiation du crédit a été étendu aux demandes de restructurations de PGE, renouvelé pour un an début 2023. Les demandes éligibles dans ce cadre représentent environ **un quart** des saisines de la médiation.

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



LE MODÈLE FRANÇAIS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'IMPACT DES NOUVELLES NORMES BÂLOISES

EN FRANCE, LES ENTREPRISES SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ GRÂCE AUX BANQUES

2.019 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des entreprises, à fin mars 2023)

- ➡ en progression : **+ 3,6%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.331 milliards d'euros** (+6,4% sur un an)
- ✓ par le marché : **688 milliards d'euros** (-1,5% sur un an)

Sources de financement des entreprises en 2022

Sources : Banque de France, Eurostat et Fed



¹Données à fin 2021

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (1/2)

- **Un projet de transposition finale de Bâle 3 encore insuffisant pour permettre une souveraineté pérenne du financement de l'économie européenne**
 - ✓ La Commission européenne a publié en octobre 2021 sa proposition législative sur la transposition des accords adoptés par le comité de Bâle en décembre 2017.
 - Cette proposition conduit à terme à une augmentation des exigences en capital des banques qui viendra **contraindre les volumes de financement et/ou à renchérir son coût.**
 - Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.
 - ✓ De fait, la proposition de la Commission n'est **pas en ligne avec le mandat** donné tant par le G20 que le Conseil de l'UE ou le Parlement Européen, de ne pas aboutir à une hausse significative des fonds propres pour toutes les communautés bancaires.
 - ✓ Cela ne doit pas remettre en cause le modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les **besoins d'investissement** pour les révolutions **climatiques et numériques** sont gigantesques (environ 500 Mds€ / an pour la transition écologique selon la Commission européenne et plus de 100 Md€ / an pour le digital selon la BCE).

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (2/2)

- **Il est primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.**
 - ✓ Ceci doit passer par un cadre approprié sur différents volets, tels que (i) le financement des entreprises non notées, (ii) les financements de court terme, d'exploitation ou de couverture (affacturage ou financements sécurisés par un actif, financements export avec expositions en hors-bilan, financement des couvertures de taux ou de change), ou (iii) les financements spécialisés (avec pour l'Europe des enjeux majeurs de développement économique, de transition énergétique et numérique, et in fine de préservation de sa souveraineté financière) mais aussi les financements immobiliers pour les particuliers.
 - ✓ La FBF continuera à échanger avec les autorités européennes pour proposer des **solutions techniques** de transposition conformes à ces objectifs dans le texte final qui pourrait être voté d'ici fin 2023.
- **Le processus législatif qui se poursuit devra ainsi pérenniser les solutions envisagées, et les étendre à l'ensemble des communautés bancaires, pour à la fois remplir les besoins de financements, et préserver le modèle européen, qui a démontré (en particulier pendant la pandémie) sa capacité à financer l'économie.**